

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 11: Énergies

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

FOURNIR DE BONNES PRESTATIONS ET LE FAIRE SAVOIR

Lors de leur première conférence de l'année, les présidents se sont surtout occupés de marketing et de communication. Conçue sous forme d'atelier, la réunion avait pour but d'aborder la manière dont les professionnels de la **sia** pouvaient souligner la spécificité de leur offre auprès de leurs clients.

Chargé d'animer les débats, Andreas Bernasconi, vice-président de la **sia**, a émis deux thèses: les clients des membres **sia** obtiennent des prestations particulières et les concepteurs **sia** défendent des solutions sur mesure de qualité, tout en respectant les principes du développement durable. Cette démarche oblige à définir ce qui différencie les membres **sia** et quelles sont les informations dont un client a besoin pour faire évoluer son mandat selon ses désirs. En d'autres termes, cela revient à réfléchir sur les mesures destinées à renforcer la position du mandataire **sia**.

Faire reconnaître la qualité

Ces questions ont été discutées au sein de plusieurs groupes. Pirmin Mader, président de la société spécialisée des géologues, a donné comme exemple la façon dont CHGEOL propose un concept de formation continue à ses membres. Un système qui permet de mesurer l'acquis annuel en forma-

tion continue ou son équivalent sur une période de trois ans et un minimum annuel de deux jours de formation a été fixé. La reconnaissance de ce perfectionnement, validation officielle de qualité, autorise les membres CHGEOL à accoler un accessit à leur titre professionnel. Il a été souligné que CHGEOL n'entend pas imposer la formation continue, mais l'inciter.

Président du groupe professionnel ingénierie, Conrad Jauslin souhaite lui aussi accroître la visibilité de la qualification et du professionnalisme des membres **sia**. Cette revendication d'excellence doit être systématiquement représentée comme une spécificité, afin que les mandants perçoivent les bureaux et les membres **sia** comme des experts. Markus Ringger, président de la section bâloise, a posé la question de savoir si les moyens actuels sont suffisants. Les débats animés qui ont suivi ont souligné des positions assez contrastées de ce point de vue.

Préserver le consensus

Invité à s'exprimer avant la partie administrative, l'architecte cantonal argovien René Birri a abordé les budgets de construction et la passation des marchés d'étude. Il a exposé l'étroitesse des cadres budgétaires alloués à son département et insisté sur le fait que, face à l'importance croissante de l'entretien, les études et la réalisation de nouveaux ouvrages n'étaient plus

seules en première ligne. S'il admet les profonds remaniements du domaine des adjudications publiques, il rejette les griefs selon lesquels il ne s'agirait plus que d'une mise en concurrence d'offres d'honoraires: l'objectif est de parvenir à des solutions durables grâce à des équipes de concepteurs se constituant elles-mêmes.

René Birri craint en revanche que la multiplication des directives et recommandations particulières n'ait raison du consensus qui prévalait jusqu'ici quant aux outils de travail mis à disposition par la **sia**. Il insiste sur le mode d'élaboration paritaire des normes et règlements de la **sia** et souhaite que celle-ci conserve les moyens de couvrir l'ensemble des domaines concernés.

Bilan 2004 et divers

Les comptes 2004 - qui bouclent sur un résultat nettement meilleur que celui inscrit au budget - ont été présentés à l'assemblée. Ce bilan permet à nouveau la constitution de réserves. La direction a également passé en revue les objectifs et les activités du bureau *sia international*, qui représente la société auprès de la Berne fédérale. Quant à l'intention de mettre à contribution des fonds et donations, constitués et immobilisés depuis des années, pour soutenir les jeunes membres de la **sia**, elle a rencontré un vif intérêt. Plutôt que de reconduire une forme de prix destiné à des travaux d'étudiants

25%* de route en plus par tonne de géotextile: Datex® avec Optiforce® de Landolt.

- Meilleure résistance aux déchirures par kg
- Moins de poids par m²
- Livrable en résistances allant de 7 kN à 45 kN
- Pour routes, voies ferrées, tunnels, ouvrages hydrauliques et équipements sportifs
- Stabilité de forme exemplaire
- Système Optiforce® à fibres continues aiguilletées

Seul fabricant suisse de géotextiles

*Datex®-KN 17 ISO 9001



LANDOLT

FRITZ LANDOLT AG

BAHNHOFSTRASSE 35

CH-8752 NÄFELS

TÉL +41 (0)55 618 51 00

FAX +41 (0)55 618 51 01

www.landolt.com

ou de diplôme, il est admis que la distinction d'œuvres couplée à une campagne de communication offrirait davantage d'attrait avec des retombées publicitaires des deux côtés.

Pour le dialogue avec les pouvoirs publics, tous sont convaincus de son importance primordiale. Par leur fort ancrage régional, les sections sont les mieux placées pour cultiver des échanges qui renforcent la compréhension et la confiance mutuelles. Il semble essentiel d'organiser des entretiens réguliers et de les enrichir par des informations récentes. Le secrétariat général mettra désormais davantage de contenus préparés à cet effet à la disposition des sections.

Charles von Büren,
communication et éditions SIA

Nouveaux présidents de sections et sociétés spécialisées

Section Genève

Luciano Zanini, architecte, successeur de Daniel Starrenberger

Section Neuchâtel

Daniel Philippin, physicien, successeur de Erdjan Opan

Section Soleure

Peter Gruber, ingénieur civil, successeur de Pius Flury

Section Schaffhouse

Daniel Schmid, ingénieur civil, successeur de Manuel Bergamini

Section St. Gall/Appenzell

Erol Doguoglu, architecte, successeur de Dieter Wepf

Section Zurich

Sacha Menz, architecte, successeur de René Furler

Groupe spécialisé Fédération des urbanistes suisses

Martin Eggenberger, architecte, successeur de Christian Wiesmann

Cours - Calcul de rentabilité dans le bâtiment

Public cible

Architectes, représentants des autorités et entrepreneurs

Organisation

SIA-Form, Laboratoire de recherches en économie et management de l'environnement de l'EPFL (REME) et l'Association suisse pour l'économie de la construction (AEC)

Conférenciers

Conrad Brunner, architecte EPF-SIA

Philippe Favarger, dr en économie, chargé de cours EPFL et Uni Genève, membre de la commission SIA 480

Robert Leemann, ingénieur EPF, lic. sc. économiques, Esslingen

Pratique

Date : 22 juin 2005, 8h30-17h00, EPFL

Prix (comportant la documentation SIA 480, le repas de midi et les pauses café) : Frs 400.- (membres bureaux SIA), Frs 490.- (membres individuels SIA et AEC), Frs 580.- (non-membres)

Renseignements et inscriptions

SIA-Form, Mme Marily Pfister, Av. Jomini 8, 1004 Lausanne, tél. 021 646 34 21, fax 021 647 19 24, marily@siaevd.ch

CALCUL DE RENTABILITÉ DANS LE BÂTIMENT - COURS

La nouvelle norme SIA 480 « Calcul de rentabilité pour les investissements dans le bâtiment » permet d'uniformiser la pratique dans ce domaine. Les investissements, les dépenses et les recettes liées à un ouvrage durant son cycle de vie sont exprimés sous forme d'indicateurs pour les variantes de projets. La méthode considère la durée d'utilisation des constructions et de leurs composants, les taux d'intérêt pour les investissements ainsi que les quotients de renchérissement. Des tableaux facilitent le travail.

La norme est une aide précieuse lors de l'optimisation de projet et du calcul comparatif de différents éléments de construction. Elle permet aux autorités et aux administrations s'occupant de constructions publiques de déterminer et de comparer les coûts et les subventions des constructions selon un schéma uniforme. La nouvelle norme réunit les expériences des différentes méthodes de détermination ultérieures du programme d'impulsion et fixe un standard simple. Le savoir et l'expérience des spécialistes de la planification des coûts ainsi que le calcul de rentabilité ont pu être intégrés dans la norme.

La documentation SIA D 0199 (disponibles à ce jour uniquement en allemand) met en évidence, au moyen de quatre exemples typiques, les données, les calculs et les bases décisionnelles qui peuvent être obtenues. A l'aide d'un tableau Excel, qui peut être téléchargé sur le site Internet <www.sia.ch>, des variantes de projet peuvent être facilement calculées et comparées.

SIA

SOUS-ASSURANCE DE L'INVENTAIRE DU MÉNAGE

Examiner l'inventaire de son ménage pour mettre à jour la police d'assurance s'y rapportant n'est pas une perte de temps. En effet, si la couverture est insuffisante, l'assurance ne vous remboursera que partiellement.

La prime d'assurance est fonction de grandeur et aménagement de l'appartement : plus celui-ci est grand et plus le standard de l'équipement est élevé, plus la prime d'assurance est importante.

En principe, l'inventaire du ménage assuré est remplacé à la valeur à neuf, mais on oublie souvent que l'inventaire du ménage évolue au cours des ans. Tout à coup, sans y prendre garde, on est sous-assuré. Cela peut avoir des conséquences désastreuses en cas de sinistre, la compagnie d'assurances réduisant le versement de ses prestations au prorata de la sous-couverture.

Les livres, ordinateurs, animaux domestiques, vêtements, œuvres d'art, instruments de musique, bijoux, équipements de sport ou stéréo font aussi partie du ménage et sont pris en considération dans la police d'assurance. En jetant un coup d'œil furtif dans chaque pièce pour évaluer grosso modo l'inventaire du ménage, vous obtiendrez probablement une valeur inférieure à la valeur réelle. Il vaut donc la peine d'établir une liste de tous les objets de valeur.

A ce propos, l'inventaire du ménage ne se trouvant pas à l'adresse du domicile mais dans un emplacement extérieur n'est assuré que pour une durée de 18 mois. Sont considérés comme tels les résidences secondaires, les ateliers de bricolage externes, les cabanes de jardin, les caves viticoles ou les entrepôts.

Karin Frei, secrétariat général SIA

Conditions avantageuses pour les membres SIA

Les adresses des assurances sous contrat avec la SIA se trouvent sur Internet sous <www.sia.ch/assurances>. On peut aussi y télécharger des formulaires d'admission et de demande d'offre.